

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2021

---

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 75

présenté par

M. Mesnier, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

-----

### ARTICLE 12 QUINQUIES

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise la suppression de l'ajout d'une procédure inadaptée au refus de délivrance d'une attestation de vigilance.